

Marolles-en-Brie, le 26 juin 2023.

**LISTE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 19 JUIN 2023**

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 08 juin 2023, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence d'Alphonse BOYE, Président du CCAS de Marolles-en-Brie, le 19 juin 2023.

**Liste des délibérations figurants à l'ordre du jour :**

- Autorisation de signature de la convention « atelier activité physique adaptée et mémoire » avec AS MOUVEMENT ;
- Autorisation de signature de la convention « Bien sur internet » avec DELTA 7 ;
- Révision du critère d'âge pour le colis de Noël ;
- Révision du critère d'âge pour le Banquet ;
- Fixation des tarifs pour le repas du 06 octobre 2023 de « La Semaine Bleue » ;
- Modification de la participation Sortie familiale ;
- Autorisation de signature de la convention pour l'atelier « Pilates » avec le Comité Régional Sports pour tous ;
- Fixation des tarifs pour le marché de seconde main ;
- Autorisation de signature de la convention de portage de repas pour les bénéficiaires du CCAS avec Age d'Or Services.

Monsieur Alphonse BOYE, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Marolles-en-Brie, atteste que ce document sera affiché durant une période de deux mois à l'intérieur de la vitrine extérieure de la mairie à compter du 26 juin 2023.

Alphonse BOYE,  
Président du CCAS de Marolles-en-Brie

